

TRANSPORTS SCOLAIRES

L'inscription est **obligatoire** sur le site avant le 18 juillet www.remi-centrevaldeloire.fr (majoration de 15 € par enfant, dans la limite de 25 € par famille).



Pour une première inscription : La carte de transport sera adressée à votre domicile dès réception du paiement avant la rentrée scolaire sous réserve d'avoir fait votre demande dans la période d'inscription du 4 juin au 18 juillet 2024.

Pour un renouvellement d'inscription : la carte a une durée de validité de 8 ans, elle devra donc être conservée d'une année sur l'autre et sera réactivée dès réception du paiement.

Il est demandé une **participation annuelle aux frais de dossier** à hauteur de 25 € par enfant dans la limite de 50 € par foyer.

En cas de garde alternée, un paiement auprès de chacun des deux représentants légaux sera demandé.

Vous pouvez régler les frais de gestion en ligne (à privilégier) sur le site Remi Centre Val de Loire en même temps que l'inscription, ou par chèque à l'ordre du Trésor Public adressé à "Transport Scolaire, 1 ter Mail de la Mairie -37600 Ferrière sur Beaulieu" pour **valider** l'inscription (inscrire le nom et le prénom de l'enfant au dos du chèque).

En cas de perte ou vol de la carte de transport : le duplicata de la carte sera facturé 15 € au représentant légal, non remboursable dans le cas où l'original serait retrouvé.

En cas d'intempéries, le Conseil Régional décide de suspendre ou pas les transports et prévient les parents par S.M.S de la décision prise. A noter que **sans la carte, ou sans titre de transport**, l'accès au car sera refusé.

Ces informations sont sur le site de la Région. Un message est enregistré sur le répondeur du Syndicat.

Nous vous rappelons qu'il est inutile de vous adresser à notre secrétaire de Mairie.